



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

L'Association canadienne des infirmières et infirmiers praticiens demande aux ministres de la Santé de supprimer les obstacles et d'accélérer l'intégration des IP

CALGARY, ALBERTA, CANADA, 16 octobre 2025 /[EINPresswire.com](https://einpresswire.com/)/ -- Alors que les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada se réunissent à Calgary cette semaine, l'Association canadienne des infirmières et infirmiers praticiens (NPAC-AIIPC) exhorte les gouvernements à prendre des mesures décisives pour éliminer les obstacles persistants qui empêchent les infirmières et infirmiers praticiens (IP) d'exercer pleinement leur potentiel.

L'AIIPC demande aux ministres de la Santé d'adopter un permis d'exercice pancanadien pour les infirmières et infirmiers praticiens, une mesure qui renforcerait immédiatement la main-d'œuvre en [soins de santé](#)² en permettant aux IP qualifiés de se déplacer sans entrave d'une province et d'un territoire à l'autre.

« Les Canadiens méritent un accès rapide aux soins, et les IP sont prêts à les offrir », a déclaré Ellen Christie, présidente désignée de l'AIIPC. « Un permis d'exercice pancanadien éliminerait les formalités administratives inutiles et permettrait aux IP de répondre aux pénuries de main-d'œuvre partout où elles surviennent, des collectivités rurales et éloignées aux hôpitaux urbains. »

En plus de la réforme [réglementaire](#)¹, l'AIIPC demande des investissements fédéraux et provinciaux dans les programmes de [résidence](#)³ et de fellowship pour IP afin de soutenir la formation spécialisée et la formation clinique avancée dans les



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

domaines où les besoins sont élevés, comme les soins primaires, les urgences et la santé mentale.

« Le Canada ne peut pas se permettre de laisser cette capacité inexploitée », a ajouté Dre Laura Housden, présidente de l'AIIPC. « Les infirmières et infirmiers praticiens doivent avoir accès à des programmes postuniversitaires structurés et financés, semblables aux résidences médicales, afin de répondre aux besoins croissants de la population dans des milieux de soins complexes. »

Enfin, l'AIIPC exhorte les ministres de la Santé à moderniser les modèles de financement afin de permettre la pleine utilisation des IP dans tous les milieux de soins : soins primaires, soins spécialisés et soins aigus. Les structures de financement actuelles limitent l'accès aux services des IP et empêchent le déploiement équitable de ces cliniciens hautement formés.

L'AIIPC demande aux gouvernements de :

- Mettre en œuvre un permis d'exercice pancanadien pour les IP d'ici 2026
- Financer et lancer des programmes de résidence et de fellowship pour IP à l'échelle nationale
- Réformer les modèles de financement afin de soutenir les services des IP et les modèles de soins en équipe.

« Chaque Canadien devrait avoir accès à des soins de grande qualité, rapides et centrés sur la personne », a déclaré Dre Laura Housden. « Les IP font partie intégrante de la solution, et il est temps que les gouvernements agissent. »

Références :

1 <https://npac-aiipc.org/wp-content/uploads/2024/07/Pan-Canadian-Regulation-and-Licensure-of-NursePractitioners-2024.pdf>



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

2 <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/health-care-system/canada-health-care-system/medicare/canada-health-act.html>

3 https://npac-aiipc.org/wp-content/uploads/2024/10/Nurse-Practitioner-Residency-and-Fellowship-PositionStatement_October-2024.pdf

À propos de l'AIIPC

L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) est la voix nationale des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, représentant la profession dans chaque province et territoire. L'AIIPC plaide en faveur de politiques, de formations et de milieux de pratique fondés sur des données probantes afin de permettre aux infirmières praticiennes et aux infirmiers praticiens d'offrir des soins accessibles et de grande qualité à l'ensemble de la population canadienne.

Contact média

Association canadienne des infirmières et infirmiers praticiens

communications@npac-aiipc.org

(604) 417-0442